

Sport / LDC Afrique,
matches de poule :
L'AS TOGO PORT
trébuche
au départ
P.10



**L'Université
de Lomé et le
CONAPP
signent une
convention de
partenariat**
P.5



LIBERAL

Bihebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0353 du Lundi 07 Mai 2018 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

**Les marches...
ça ne marche
plus...**

La fermeté du gouvernement sur les itinéraires à emprunter pour les marches finit-elle par avoir raison des manifestations de l'opposition.

Après près de 7 mois de pagaille dans les rues avec pour conséquences le ralentissement des activités économiques dans divers secteurs, la coalition des 14 partis politiques n'est pas du genre à renoncer à son projet de mettre la pression sur le pouvoir via la rue. Après une première et seconde tentatives infructueuses. On est en droit de se poser la question de savoir à quoi rime cette volonté de programmer des manifestations dont on connaît déjà la finalité?

S'agit-il d'une simple manière de manifester sa présence dans un environnement où la marche ne bouge plus les lignes. L'arme redoutable tant vantée par le passé semble avoir perdu de son efficacité à force d'en abuser. Les marches, ça ne marche plus. Il faut revoir les positions radicales et donner la chance au dialogue.

Le Directeur de Publication

Après la C14 et les Centristes :



**Un troisième regroupement
de partis politiques en gestation**
P.3

**Pouvoir et coalition d'accord
sur les manifs, mais divisés
sur les itinéraires**
P.3

MICRO à l'envers

Après des tentatives ratées ces dernières semaines, la coalition des 14 partis politiques remettent les manifestations de rue cette semaine. Même si elles sont autorisées, le problème d'itinéraire se pose toujours et on se demande si cela valait la peine. Les marches de l'opposition peuvent elles encore changer quelque chose à la situation sociopolitique? Trois confères se prononcent.

AROUNA ISSAKA, DP LE PATRIOTE



Si je me mets dans la position de l'opposition je pense que la coalition des 14 partis actuellement se dit que il n'y a plus d'autres alternatives pour elle qui pourraient amener le pouvoir à discuter avec elle, donc en reprenant les marches effectivement elle va penser que ce sera une forme de pression sur le pouvoir qui devrait se réveiller et relancer le dialogue suspendu pour l'instant, dialogue auquel tout le monde avait souscrit entre temps pour trouver une solution à la crise .

JOACHIN SONOKOU, JOURNALISTE AU JOURNAL NOUVELLE OPINION

A la question de savoir si les marches de l'opposition servent encore à quelque chose, je dirai oui dans un premier temps du moment où cela contribue à faire pression pour l'aboutissement rapide du dialogue qui est resté en veilleuse depuis plusieurs mois déjà. Mais il faut aussi reconnaître dans un second temps que ces marches de l'opposition n'ont plus leur raison d'être véritable du moment où la CEDEAO a déjà demandé aux deux facilitateurs désignés de produire des recommandations à présenter à la communauté ouest africaine en juin prochain.

Ce qui rend ces marches encore plus difficiles et moins efficaces ce sont les malentendus à propos des itinéraires entre la coalition et le gouvernement, des malentendus qui ne permettent pas à l'opposition de rassembler ses militants et sympathisants.

CARINTON WELA, JOURNALISTE A VOX POPULI



Il faut juste dire que quand on répète quelque chose qui donne pas un bon résultat il faut à un moment s'asseoir et décider de réfléchir à faire mieux. On a vu dans ce pays les gens marcher sur Cinq (05) ans et ça n'a rien donné. Maintenant les marches ont repris et on a eu l'impression à un moment que ça devait donner une pression mais jusqu'à présent rien, alors à mon humble avis il faut changer de stratégie si on veut

vraiment aboutir à un bon résultat mais si on veut toujours avoir le même résultat alors il faut continuer à faire la même chose.■

Pharmacie de garde à Lomé

Semaine du 07/05/2018
au 14/05/2018

St RAPHAEL	Marché Alikpodji	22 21 84 26
Ste RITA	Rue pavée, Doulassamé - Face Hôtel SANA	22 20 90 16
St ANTOINE	1048, Avenue de la libération	22 21 29 64
DEO GRATIAS	Derrière le siège d'ECOBANK Kotokou-Kondji	22 21 83 31
AMESSIAME-BE	Marché de Bè	22 21 49 74
ADJOLOLO	58, Rue Franz Joseph STRAUSS	22 21 05 13
MAIRIE	Face Mairie	22 21 26 39
GBOSSIME	Face Marché Gbossimé	22 22 50 50
SOURCE DE VIE	Face Collège Protestant	22 22 45 71
St PAUL	Bd. Jean Paul II	22 22 46 72
FOREVER	Tokoin Forever, Face Garage Central Administratif	22 26 11 77
HEDZRANAWÉ	Marché HEDZRANAWÉ	22 26 49 61
NOTRE DAME	Sise au 578 rue assiyé derrière le marché d'Hedzranawoe, en face de la piscine Atlantide	22 42 74 04
KOUESSAN	En face du stade de Kegué	23 20 04 57
INTERNATIONALE	Sise Marché de Hedzranawoe "Assiyé", Boulevard du Haho	22 26 89 94
FIDELIA	Bè-Kpota, Route d'Attiégou, près de l'hôtel "LE REFERENTIEL"	22 71 95 95
SARAH	Près du centre de santé d'Adakpamé	22 27 09 25
ELI-BERECAL	Route d'Adidogomé, Immeuble SIKOVIC face bureau de Poste	22 51 22 82
LA REFERENCE	Route de Kpalimé, Adidogomé Assiyé, à côté du bar Madiba	22 51 12 12
BONTE	Route de SEGBE, Wonyomé-Adidogomé en face de la station Sanol	22 36 28 50
JAHNAP	A côté de l'EPP Gakli, Djidjilé-Gakli, immeuble Favo	22 51 22 86
SOLIDARITE	Rue Avédji vakpossito - Près de la Station Total Totsi	22 50 37 07
ENOULI	Station d'Agbalapedogan	22 25 90 68
ORCHIDEE	LLEO 2000	22 47 42 87
APOLLON	Face complexe scolaire Makafui - Non loin du carrefour des hirondelles - Avédji	22 31 01 07
AGOE-NYIVE	A côté de l'Eglise Catholique d'Agô-Nyivé	22 25 83 38
ESPACE VIE	Agôe Logopé, face bar Plaisir 2003	22 32 87 20
APOU ANTOINE	Boulevard Lycée Agôe-Nyivé - Agôe-Assiyé	22 19 12 15
DIVINA GRACIA	Quartier Agôe-Fiowi, Rond point Cool Catch (ancien carrefour Bafana-Bafana)	22 45 79 69
VERSEAU	Près maison Bateau Baguida	22 27 34 53
DE L'EDEN	Route d'Aneho, face cité Baguida	22 52 13 98

Le Libéral, c'est tous
les lundis et vendredis
chez votre marchand
de journaux.

Pouvoir et coalition d'accord sur les manifs, mais divisés sur les itinéraires

La coalition de l'opposition ne lâche pas prise après une première manifestation interdite et une seconde manifestation dispersée pour non-respect de l'itinéraire défini par le gouvernement, la coalition envisage descendre encore dans les rues le mercredi 9 et le samedi 12 mai puis un meeting dimanche.



Si le gouvernement ne trouve pas d'objection quant à la programmation des marches, il en trouve par rapport à l'itinéraire. Comme il y a quelques jours, la coalition des 14

partis et le pouvoir se sont mis d'accord sur la tenue des marches, restent divisés sur les itinéraires à emprunter. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, il est fort à

parier que les manifs de la semaine prochaine subissent le même sort que les précédentes.

L'opposition est libre de manifester cette semaine

comme elle l'entend mais la seule obligation pour elle c'est de respecter les itinéraires fixés par le gouvernement lit-on dans un courrier réponse officiel adressé à la

coalition par le ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation.

Cette mesure du gouvernement vise simplement à permettre aux citoyens de vaquer librement à leurs occupations pendant la manifestation. L'opposition dans une logique qui cherche à perturber les activités et à sphyxier économiquement le pays, ne l'entend de cette oreille d'où la volonté de tenir ses manifestations en empruntant les itinéraires interdits.

Après la C14 et les Centristes :

Un troisième regroupement de partis politiques en gestation

Après la coalition des 14 partis politiques et le mouvement des Centristes composé de trois partis, l'on pourrait assister dans les prochains jours à la naissance d'un autre regroupement politique qui pourrait se démarquer des autres.



Parmi les partis politiques qui pourraient faire partie de ce nouveau regroupement, le Front National, le parti créé par feu professeur AMELA Janvier dans les années 90, ressuscité ces derniers jours par son fils AMELA Didier professeur des lettres, celui-

là même qui a claqué la porte à l'Alliance nationale pour le changement ou selon ses dires était conseiller.

Le FN désormais réactivé par un dissident de l'ANC fera partie de ce prochain regroupement des partis politiques dont on ne

tardera pas à connaître le nom et les visages qui vont l'incarner. D'ores et déjà on cite certains partis politiques qui feront front commun avec le front national dans ce nouveau regroupement. On parle du Mouvement des républicains centristes

d'Abass KABOUA et bien de deux autres formations politiques.

Quelle allure prendra ce prochain regroupement

politique qui depuis le 19 août 2017 se limite aux paris membres de la coalition des 14.

La multiplication des coalitions et regroupements des partis politiques n'est pas chose nouvelle. Elle traduit en somme les divisions au sein de l'opposition un fait qui ne date pas d'aujourd'hui et qui malheureusement pour l'opposition se poursuit. Même si certains pointent le doigt accusateur sur le pouvoir qui profite bien de cette division, il faut dire que l'arrogance de certains partis politiques, leur mépris et le côté non rassembleur du leader de l'opposition sont des éléments qui contribuent à la division de l'opposition.

Dick Mensan

Togo : Galaxie Citoyenne pour la Démocratie appelle à transcender les clivages politiques

Le Togo vit depuis le 19 août 2017 une crise politique sur fond de manifestations d'une frange de l'opposition qui exige le rétablissement de la Constitution de 1992 qui limitait à deux le nombre de Mandats présidentiels. Face à cette crise qui risque de diviser davantage les Togolais, si l'on n'y prend pas garde, Galaxie Citoyenne pour la Démocratie (GCD), monte au créneau et appelle au vivre-ensemble.

Au cours d'une journée de réflexion organisée ce jeudi à Lomé, autour du thème "quel esprit citoyen pour le Togo d'aujourd'hui et de demain", cette jeune organisation de la société civile togolaise a d'abord présenté ses condoléances aux victimes des manifestations politiques. Pour GCD, la

politique au Togo ne doit plus se faire sur le cadavre des citoyens. C'est pourquoi elle appelle l'ensemble de la classe politique à un sursaut patriotique.

" Nous lançons un appel à l'ensemble des protagonistes de la crise pour qu'ils sacrifient leurs intérêts personnels et

partisans sur l'autel de l'intérêt général en faisant table rase des rancunes et des ressentiments", a lancé le président de GCD, Idrissou Mohamed Traoré, avant d'inviter les acteurs au dialogue à "se concentrer sur l'essentiel en évitant de s'accrocher à des positions radicales opposant ainsi les



Togolais les uns aux autres". En attendant que les politiques enterrent "la hache de guerre", la société

togolaise doit continuer à vivre. C'est pourquoi, GCD appelle les Togolais à sortir de tout embrigadement politique et idéologique pour vivre en harmonie les uns avec les autres. " Les Togolais que nous sommes, doivent apprendre à transcender les clivages politiques artificiellement fabriqués dans leur esprit par les politiciens ", a-t-il ajouté.

Créée il y a quelques mois dans la foulée de la crise politique déclenchée le 19 août, Galaxie Citoyenne pour la Démocratie se veut la troisième voix qui se met entre les deux blocs antagonistes de la politique togolaise afin de parvenir à une alternance pacifique au sommet de l'Etat. A ceux qui l'accusent de servir de béquille à la Coalition des 14 partis de l'opposition dont elle participe aux manifestations, GCD répond: " nous sommes pour l'alternance et cela ne fait pas de nous une béquille de l'opposition ", selon son Secrétaire général.

Après Lomé, Idrissou Mohamed Traoré et son bureau seront respectivement à Sokodé et Tchamba pour porter le message de l'esprit citoyen qui doit fonder le Togo d'aujourd'hui et de demain.■

Coopération Togo-Allemagne : Des Importants appuis financiers

L'Allemagne a apporté au Togo des contributions non remboursables évaluées à 126,7 milliards FCFA. Cette annonce a été faite lors d'une rencontre tenue à Lomé entre les représentants du Togo et ceux de l'Allemagne. L'activité s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques qui se déroulent tous les deux (2) ans alternativement en Allemagne et au Togo, les gouvernements des deux (2) pays se sont retrouvés du 25 au 26 avril dernier à Lomé.



L'objectif de cette rencontre qui a tourné autour de la coopération au développement entre le Togo et son ancienne métropole est de convenir des programmes qui vont dans ce sens, avec un accent mis sur les aspects technique et financier. En outre, l'idée était, pour les délégations des deux (2) pays d'examiner et de convenir de programmes qui s'inscrivent dans le cadre de la coopération au

développement entre le Togo et l'Allemagne.

Ces consultations bilatérales ont révélé que des résultats encourageants ont été atteints notamment la poursuite et le renforcement des actions en cours dans les domaines prioritaires qui sont principalement la formation professionnelle et l'emploi des jeunes, le développement rural et l'agriculture, la

gouvernance et la décentralisation, la santé et l'énergie ainsi que l'appui à la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND).

Conscient de ces appuis multiformes au développement du Togo, le ministre de la planification du développement, Kossi Assimaïdou n'a pas manqué d'exprimer sa gratitude envers les autorités allemandes. Ainsi donc, il y a lieu de souligner dans le

cadre de la coopération bilatérale au développement, l'Allemagne a apporté des contributions non remboursables au Togo et qui sont évaluées à 126,7 milliards FCFA depuis 2012.

Rappelons que cette rencontre constitue le 3e cycle des consultations germano-togolaises, depuis la reprise officielle de la coopération bilatérale au développement en 2012.

Notons que parallèlement à toutes ces contributions non remboursables, l'Allemagne réalise d'importants investissements au Togo grâce à sa banque nationale KfW et à la facilitation opérationnelle de la GIZ. Les secteurs qui attirent l'essentiel des subventions et investissements de ce pays sont, entre autres, la promotion des énergies renouvelables, l'électrification rurale, l'extension du réseau électrique de Lomé.■

La rédaction

Filets sociaux et service de base: Projets d'opportunité et d'emplois pour les jeunes vulnérables

Le gouvernement du Togo a obtenu un financement auprès de la Banque mondiale pour mettre en œuvre les projets « Filets sociaux et services de base (FSB) », et « Opportunités d'emplois pour les jeunes vulnérables (EJV) ». Ces projets visent respectivement à (i) renforcer l'accès des communautés pauvres aux infrastructures de base et aux filets de sécurité sociale, et (ii) à accroître les opportunités d'emplois pour les jeunes pauvres et vulnérables.

Dans le souci de procéder à un bon ciblage des bénéficiaires potentiels, l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB), organe de mise en œuvre des deux projets avec l'appui de l'Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques (INSEED) a identifié 150 cantons comme étant les plus pauvres dans les 5 régions du Togo.

Au total, 650 communautés issues des 150 cantons identifiés seront visées par ces deux projets.

Afin d'identifier de façon nominative ces communautés, il sera organisé des ateliers de sélection dans chacune des 31 préfectures qui les abritent, du 04 au 19 mai 2018. Ces ateliers seront des réunions publiques qui regrouperont les Chefs de canton, les représentants des

différentes communautés, les préfets des localités concernées, et seront dédiés au tirage au sort des communautés devant bénéficier des différents projets. L'organisation des tirages au sort sera fonction du niveau de pauvreté dans les 150 cantons les plus pauvres, de manière à répondre à la nécessité de réduction des inégalités de développement dans le pays.

Dans le cas des cinquante-premiers cantons les plus pauvres, 7 communautés seront tirées au sort dans chaque canton, tandis que dans le cas des 100 autres cantons les plus pauvres, 5 communautés seront tirées au sort dans chaque canton.

1. Sur les 7 communautés tirées au sort dans chacun des cinquante-premiers cantons les plus pauvres, 5 seront bénéficiaires de (dans l'ordre



Mme Victoire Tomégah-Dogbé, ministre en charge de l'emploi des jeunes de tirage):

- La première (1ere) : Projet FSB - Infrastructure et transfert monétaire
- La deuxième (2e) : Projet FSB - Infrastructure et transfert monétaire
- La troisième (3e) : Projet FSB - Transfert monétaire
- La quatrième (4e) : Projet EJV (emploi des jeunes)
- La cinquième (5e) : Projet EJV (emploi des jeunes)

Note : Les sixièmes (6e) et septième (7e) communautés tirées au sort seront en réserve pour d'éventuels remplacements de communautés.

2. Dans le cas des 5 communautés tirées au sort dans chacun des 100 derniers cantons les plus pauvres, 4 seront bénéficiaires de (dans l'ordre de tirage):

- La première (1ere) : Projet

FSB - Infrastructure et transfert monétaire

- La deuxième (2e) : Projet FSB - Transfert monétaire

- La troisième (3e) : Projet FSB - Transfert monétaire

- La quatrième (4e) : Projet EJV (emploi des jeunes)

Note : La cinquième (5e) communauté tirée au sort dans les 100 autres cantons les plus pauvres, seront en réserve pour d'éventuels remplacements de communautés.

Au total, conformément aux objectifs des différentes composantes des deux projets, pour ce qui concerne le projet FSB, 450 communautés seront touchées à raison de 200 communautés bénéficiant à la fois des infrastructures et des transferts monétaires et 250 autres bénéficiant exclusivement des transferts monétaires. Du côté du projet EJV, au total 200 communautés en seront bénéficiaires, ce qui porte le nombre total de communautés bénéficiaires à 650 sur les deux projets.■

L'Université de Lomé et le CONAPP signent une convention de partenariat

L'Université de Lomé a signé ce vendredi un partenariat avec le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) afin d'outiller et de former les étudiants et les professionnels des médias sur les fondamentaux du secteur de la communication dans différentes rubriques.

« L'idée de départ c'était d'outiller les journalistes volontaires envoyés par leur rédaction à des notions fondamentales de droit qui leur permettent d'intervenir dans ces dossiers en toute connaissance de cause », a indiqué Jean-Paul Agboh-Ahouelété, président du CONAPP.

« Mais après discussion avec le

président de l'université, on a décidé d'élargir ces formations à d'autres matières que ce soit l'économie, la sociologie pour permettre aux journalistes d'avoir un large éventail de choix de compétences décidées par leur rédaction », a-t-il ajouté.

Pour le président de l'université de Lomé, le Professeur Dodji Kokoroko,



cette initiative s'inscrit dans le contexte de la redynamisation de l'enseignement supérieur et est à saluer. Notons qu'avec cette convention le CONAPP

mettra son expertise au profit de l'Institut des Sciences de l'Information, de la Communication et des Arts (ISICA), dont les étudiants

auront désormais un accès facile au stage dans les différentes rédactions.■

Cyrille Sablassou

Cristina Martins Barrera : Une justice fiable attire des investissements

Le Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM) a lancé, ce vendredi 04 mai, avec l'appui de l'Union Européenne (UE), une grande campagne de vulgarisation de la Directive sur l'éthique et la Déontologie du magistrat et du Guide des Droits et Obligations du justiciable.

Elaborés par la CSM, ces deux (2) documents visent à informer les justiciables sur leurs droits et devoirs et les services auxquels ils peuvent prétendre. Ils feront donc l'objet de vulgarisation et de sensibilisation sur toute l'étendue du territoire pour rendre la loi plus compréhensible et plus accessible.

Pour donner le ton officiel de cette initiative, Akakpovi Patrice Gamatho, président du CSM, a reçu jeudi lesdits documents des mains de Cristina Martins Barreira, Cheffe de la délégation de l'UE au Togo. A cette occasion, cette dernière a mis en relief la forte

corrélation entre une institution judiciaire fiable et les investissements.

« Un pays qui a une justice fiable c'est un pays qui attire aussi les investissements », a-t-elle indiqué. En outre, elle a précisé qu'il y a un développement économique qui va avec. Aussi, pour la Représentante de l'UE au Togo, cette campagne de vulgarisation permettra en outre de mettre en avant les progrès effectués ces dernières années par la justice togolaise pour se moderniser et répondre aux attentes des citoyens et citoyennes du pays.

« Un pays doté d'une justice

fiable est un pays qui attire aussi l'investissement. Il y aura un développement économique qui va avec et ça fait partie de notre effort pour appuyer le Togo dans son développement », a-t-elle laissé entendre.

« L'accès à ces documents va permettre à chaque citoyen de jouer pleinement son rôle afin de contribuer à la paix et la cohésion sociale au Togo », s'est réjoui le président du CSM, Akakpovi Gamatho.

Pour les deux (2) personnalités, cette démarche du CSM vise à rapprocher un peu plus la justice des justiciables et permet aux hommes de loi d'accomplir plus



efficacement leur mission.

En effet, la sécurité juridique et judiciaire constitue un facteur déterminant de l'environnement des affaires. Au-delà de la sécurité juridique, la sécurité judiciaire joue un rôle très important dans la prise de décision d'un investisseur.

Rappelons que toutes ces réformes devraient entraîner une meilleure administration de la justice appliquée aux activités

commerciales en république togolaise. Notons que 4.500 exemplaires du Guide des droits et des obligations du justiciable ainsi que 500 exemplaires de la directive sur l'éthique et la déontologie du magistrat ont été élaborés par le Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM). Ces ouvrages ont été édités par l'Union Européenne et s'inscrivent dans le cadre du Programme d'Appui au Secteur de la Justice.■

Journées économiques et commerciales sénégal-togolaises : La 2e édition aura lieu du 14 au 16 mai prochain à la CCIT

Confortés par une première édition qui a manifestement comblé leurs attentes, le Togo et le Sénégal organisent la 2e édition des journées économiques et commerciales sénégal-togolaises qui est annoncée à Lomé du 14 au 16 mai 2018 par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT).



A travers des journées économiques marquant cette 2e édition, le Sénégal et le Togo entendent renforcer leur coopération.

L'événement est organisé par la Chambre du Commerce et d'industrie du Togo (CCIT) en collaboration avec le

Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF) sur initiative des autorités des départements ministériels

en charge du commerce du Togo et du Sénégal.

Le principal objectif assigné à cette édition à travers ses rencontres est « le développement économique à travers les échanges sud-sud ». Spécialement l'objectif est de relancer les échanges commerciaux entre les deux (2) pays.

« Lors de la 1ère édition, les taux des échanges entre les deux (2) pays étaient quasi marginaux.

La part des exportations sénégalaises vers la République togolaise était estimée à 1,6% du total de ses exportations », a révélé l'ambassadrice du Sénégal au Togo, Bineta Ba-Samba. « En ce qui concerne les exportations du Togo vers

le Sénégal, elles atteignaient à peine 0,6% », a-t-elle ajouté.

Au menu, il est prévu des conférences, des rencontres, des visites d'entreprises, des expositions et ventes. Concrètement, ces journées sont essentiellement consacrées aux rencontres « B2B » en ciblant les opérateurs économiques œuvrant dans l'agriculture et l'agrobusiness, l'élevage et la pêche, les mines et les énergies renouvelables, les secteurs secondaires (PMI/PME), le secteur tertiaire (acteurs portuaires), les transports, les télécommunications et la formation.■

Ethique et de la déontologie du magistrat et du guide des droits et obligations des justiciables :

Une campagne de vulgarisation en cours

4 500 exemplaires du guide des droits et obligations du justiciable, 500 exemplaires des directives du magistrat et 400 grandes affiches sont produits et seront distribués dans le cadre d'une grande campagne de vulgarisation lancée le vendredi dernier à Lomé par le Conseil Supérieur de la Magistrature, en présence du Ministre Togolais de la justice Pius Agbétoméy et de la cheffe de la délégation de l'UE au Togo, Mme Cristina Martins Bareira, autour du thème « Synergie d'actions entre magistrat et justiciable pour une justice de qualité au service du peuple ».

Cette campagne vise essentiellement à améliorer d'une part, la qualité de l'administration judiciaire par la conscientisation des personnes impliquées dans le fonctionnement de la chaîne judiciaire du pays. En mettant à la disposition des populations les deux documents, le Conseil entend d'autre part amener toutes les composantes de la société à mieux connaître la justice et ses principes à travers le quotidien des magistrats, qu'ils soient acteurs de la société civile, opérateurs économiques, corps habillés, journalistes,...



« Cette campagne constitue un important rendez-vous entre magistrats et justiciables pour permettre à ceux-ci de cerner davantage leurs droits et

devoirs dans l'optique d'aller vers une justice de qualité, celle qui élève la nation », déclarait Akakpovi Gamatho, Président du CSM. Ces documents édités grâce

à l'appui de l'Union européenne, dans le cadre du Programme d'Appui au Secteur de la Justice (PASJ) feront l'objet d'une vulgarisation dans toutes

les régions du pays à travers des journées portes ouvertes, des sensibilisations, des distributions, la mise en ligne et l'affichage dans les Mairies et autres bureaux de préfecture qui seront disséminés et assimilés par les populations qui, appelées à changer de mentalité en vue de favoriser une bonne administration de la justice au Togo.

Cette campagne intervient après l'élaboration et l'adoption en 2013 de la Directive sur l'éthique et la déontologie du magistrat, l'institution s'engageant à permettre aux justiciables de mieux maîtriser leurs droits et obligations afin qu'ils puissent aider le juge dans la réussite de sa mission.■

Démocrate

Le personnel de l'OTR a célébré aux côtés du Comité de Direction et en présence du Président du Conseil d'administration la fête des travailleurs

Cest dans une ambiance de convivialité et de partage que se sont déroulées les festivités du 1er mai épisode 2018 sur la grande place publique de la société de l'OTR.

Le Chef du personnel dans une brève allocution pleine de sens a tout d'abord félicité le commissaire Général et le conseil d'administration pour tout le boulot de dur labeur qu'ils ont abattu durant cette année en cours. Il a en son nom personnel et au nom de tout le personnel de l'OTR adressé leurs vifs

remerciements à l'endroit du comité directeur à la tête le Président du conseil d'administration.

La fête du 1er mai n'est pas seulement une fête mais c'est aussi une opportunité pour les employés de faire des plaidoyers et des doléances envers le comité directeur. C'est dans cette optique que le délégué général des employés de l'OTR après avoir manifesté sa reconnaissance, a présenté certaines



doléances à savoir la promotion des grades des douaniers, les primes d'encouragement, etc.

Le commissaire Général à son tour et après avoir

entendu les doléances du personnel s'est adressé au personnel, en l'exhortant à davantage d'ardeur et lui rassurant de la prise en compte des doléances par

le Comité de Direction. Seul le travail libère l'homme et c'est dans ce travail que l'homme gagne toujours son pain a-t-il martelé. Il a dans ces propos conseillé tout le personnel à faire preuve de courage et d'une confiance totale, de proscrire le vol, surtout la corruption et d'éviter toute situation douteuse dans leurs activités de tous les jours.

Cyrille Sablassou



**Conducteurs de Taxi et de Taxi - moto,
PAYEZ facilement l'IRTR
à partir de votre mobile**



***145*6*5*2#**



Saisissez le numéro d'immatriculation de l'engin

*(Exemple : TG **** BG)*

**Vous recevez la notification d'imposition
précisant le montant à payer**

Confirmez le paiement

**Saisissez votre code secret de compte TMoney
pour valider la transaction**

*Vous recevez enfin un message de validation ou de l'invalidation de
l'opération.*

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Sport / LDC Afrique, matchs de poule :

L'AS TOGOPOORT trébuche au départ

L'As Togo port de Lomé a perdu à domicile à Horoya Ac de la Guinée 1-2 samedi un match qui compte pour la campagne de la phase de poule de la ligue des champions.

Ce sont les Guinéens qui ont ouvert le score dès la 9e minute par Bassirou Ouedraogo qui déborde sur le côté droit et centre pour Daouda qui ouvre le score pour Horoya sur une hésitation du goal togolais. A 1 but à 0, les Guinéens contrôlent la partie. Mandela Ocansey et Daouda Camara dérangent la défense togolaise. Les togolais ont du mal à enchaîner les passes. La pause intervient sur cet

avantage des guinéens.

Les Togolais reviennent plus déterminés en seconde période et ne tardent pas à se signaler. Sur un coup franc bien lifté par Ouro Sama Hakim, Issifou Bourahana d'une tête imparable remet les pendules à l'heure. A 1 but partout, les togolais dominant mais ne profitent pas de leur temps. L'orage passe, les guinéens reviennent dans le match.



Ils corsent l'addition sur corner grâce à Aboubacar Camara à la 78ème minute. Les togolais essaient de

revenir dans la partie. Ni démarrent ainsi leur Hunlede kissimbo, ni campagne par une victoire Kloukpo ne réussiront à à l'extérieur. Les guinéens

Lorenzo Boxe Promo :

Un gala de boxe pour célébrer le 58ème anniversaire de l'indépendance du Togo

Le champion du monde de boxe GBC des poids moyens, le Togolais Kouami Folly Kuegah alias Prinz Lorenzo a organisé le 28 avril dernier à Lomé un gala de Boxe dénommé « Lorenzo Boxe Promo ».

Il s'agit de célébrer les 58 ans d'accession du Togo à la souveraineté internationale d'initier les jeunes aux valeurs du noble art, qui peuvent les guider et orienter leurs choix durant les moments pénibles qu'ils traversent de par la crise actuelle qui secoue le pays. Soirée d'exhibition et de détection de jeunes talents, Lorenzo Box Promo a enregistré la participation des athlètes venus des régions du Togo sans distinction de sexe et d'âge. Le jeune Anselme Gnassingbé par exemple, venant remarquablement à bout de Samson Naimuo dans la catégorie 81 KGS a été spontanément récompensé à hauteur de 500.000 francs CFA offert par Dodo Cosmetic, un des



sponsors de Lorenzo.

Le match far a été celui qui a apposé Prinz Lorenzo à Cheik Amao, un jeune champion Franco-libanais. De ce combat, l'histoire retiendra que Prinz Lorenzo n'aura eu besoin que de trois rounds pour venir à bout de son adversaire.

« Quand j'ai été sacré champion l'année dernière, le Chef de l'Etat m'a reçu. Dans les discussions, il m'a demandé si je peux faire la promotion de la boxe au

Togo. Je lui ai donné ma parole. En plus dans la même année à Evala j'ai vu des athlètes qui ont des physiques.

Partant de là, j'ai promis au Chef de l'Etat que je vais amener la jeunesse togolaise à la boxe, le noble art. C'est ce qui justifie cette soirée », a confié Lorenzo.

Il a également fait appel à plus de sponsoring pour une plus grande promotion de la boxe, annoncé un gala prochainement lors de la fête traditionnelle des Evalas en pays Kabyè, ainsi que la remise en jeu de son titre en juin prochain.

Dem

Togofoot : Gomido vainqueur de la coupe de l'indépendance

Gomido de Kpalimé remporte la coupe de l'indépendance devant Koroki Métété de Tchamba battu 3-0 en finale disputée samedi au stade municipal de Lomé.

Trois minutes ont suffi aux shows boys pour

prendre le devant des choses. Koroki commet une faute dans sa surface de réparation. L'arbitre de la partie Bébou indique le point de penalty. Damigou Lamboni ne tremble pas et ouvre le score pour Gomido. On s'attendait à une réponse du leader au classement de la première division mais ce sont les protégés de Winny

Dogbatsè qui sont plus entreprenants. Womé Dové, servit dans le couloir droit pénètre la surface et inscrit le second but de son club à la 26ème minute. Il revient à la 40ème minute pour signer son doublé et offrir définitivement la coupe à



son équipe.

En deuxième période, rien ne sera marqué malgré l'envie de Koroki de refaire le retard. Gomido remporte la coupe de l'indépendance et empoche Un million Cinq Cent Mille (1.500 000) Fcfa. Le finaliste malheureux se contente d'Un million (1.000.000) de Francs CFA.■

OPTION SANTÉ

Les vertus du NONI

Même si les fruits mûrs de noni dégagent une odeur désagréable, plusieurs explorateurs européens ont rapporté que les Polynésiens les consommaient, surtout en période de disette. Les jus et concentrés de noni du commerce ont généralement subi une transformation qui permet de masquer l'odeur des fruits. Les extraits secs de noni, présentés sous forme de capsules ou de comprimés, permettent également de pallier cet inconvénient.

Le jus de noni a connu un essor considérable grâce aux campagnes de promotion des réseaux à paliers multiples le présentant comme une panacée : aux États-Unis les ventes sont passées de 33 millions \$ US par an en 1999, à 250 millions \$ US en 2007. Le noni fait l'objet d'une culture commerciale tant dans les îles du Pacifique, comme Tahiti et Hawaï, qu'en Australie et, plus récemment, en Floride.

Jus de noni : des allégations en attente de preuves scientifiques

Les distributeurs de jus de noni affirment, dans leurs sites Internet ou sur leurs dépliants publicitaires, que leur produit peut soulager ou guérir de nombreuses maladies comme le cancer et le diabète, en passant par l'hypertension, les allergies, les migraines, sans oublier la maladie d'Alzheimer, la fibromyalgie, l'arthrite et l'obésité... Aucune de ces allégations ne repose sur des données cliniques de qualité.

En 2002, un comité scientifique européen s'est penché sur une demande d'autorisation de mise en marché présentée par le fabricant du TahitianNoni® Juice.

Le comité ne s'est pas opposé à la vente de noni en Europe, mais a précisé : « Bien que certains bénéfices nutritionnels soient prêtés au jus de noni, les données examinées par le Comité n'ont fourni aucune preuve que ces bénéfices soient supérieurs à ceux d'autres jus de fruits. »¹ La vente de noni est permise depuis 2003 en Europe, où tout nouvel aliment ou ingrédient doit être approuvé avant d'être mis en marché.

Recherches sur le noni

L'intérêt de la science pour le

noni est relativement récent. Au cours des années 1980, le biochimiste Ralph Heinicke, connu pour ses travaux sur la broméline, mentionnait que le noni était riche en proxéronine. Selon lui, cette substance serait transformée par l'organisme en xéronine, un alcaloïde qui jouerait un rôle primordial dans divers processus immunitaires. Toutefois, depuis ce temps, la proxéronine et la xéronine n'ont toujours pas été caractérisées². En revanche, des études in vitro et sur les animaux ont confirmé que des extraits de fruit et de racine pouvaient stimuler le système immunitaire^{1,3-5,8-10}. Les extraits de fruit auraient, en outre, des propriétés antibactériennes⁷, antivirales¹³ et antifongiques¹⁴.

Par ailleurs, des extraits de racine, de feuilles et de fruit testés sur des animaux, ont accéléré la cicatrisation des plaies^{16,17}. Ils ont aussi été capables d'atténuer la sensation de douleur (effet analgésique)^{11,25-27} et de réduire des oedèmes (effet anti-inflammatoire)^{12,27,28}; ce qui tend à valider certains usages traditionnels de la plante.

Les chercheurs ont également relevé dans le noni des substances antioxydantes^{6,28,29}, qui pourraient protéger l'organisme contre les dommages du stress oxydatif, en particulier contre la dyslipidémie^{26,30,31}, et le cancer^{32,33}.

Divers

Prévention du cancer. Certaines études in vitro ou sur l'animal donnent à penser que le noni pourrait jouer un rôle dans la prévention du cancer. Par exemple, des chercheurs ont montré que le jus du fruit pouvait inhiber la formation de nouveaux vaisseaux sanguins

(angiogénèse) qui participent au développement des tumeurs cancéreuses³⁴. Il peut également stimuler les cellules du système immunitaire chargées d'éliminer les cellules anormales⁵. Enfin, des substances contenues dans le fruit et les feuilles sont capables d'induire le « suicide » des cellules cancéreuses (apoptose)^{33,35,36}.

Ces résultats, bien qu'encourageants, ont été obtenus en laboratoire, sur des animaux ou des cellules cancéreuses isolées. D'un point de vue clinique, les données publiées jusqu'à présent ont seulement mis en évidence une activité antioxydante du jus de noni chez les fumeurs³². Elles suggèrent qu'il limiterait, dans une certaine mesure, les effets cancérogènes de la cigarette³⁷. Toutefois, ces données sont loin d'être suffisantes pour prétendre que le jus de noni a un effet anticancéreux.

Autres usages. Des essais cliniques isolés et de faible envergure ont rapporté divers bienfaits du noni. La consommation quotidienne de 120 ml de jus du fruit pendant 3 mois aurait amélioré l'audition et l'état psychologique d'un groupe de 5 femmes en ménopause¹⁵. Un gel à base d'extraits de feuilles a augmenté la résistance de la peau aux effets nocifs des rayons ultraviolets B³⁸.

Et, un extrait de fruit (équivalent à 20 g de fruits séchés) aurait eu une certaine efficacité pour réduire les nausées et les vomissements consécutifs à une opération chirurgicale³⁹.

Précautions avec le noni

Contre-indications

• Grossesse et allaitement. Bien qu'aucun effet indésirable n'ait été rapporté concernant la



consommation de noni durant la grossesse ou l'allaitement, certaines sources estiment que les femmes enceintes et celles qui allaitent devraient s'abstenir d'en consommer. Notons que, traditionnellement, les Polynésiennes buvaient du jus de noni pour refaire leurs forces après l'accouchement, donc durant la période d'allaitement. Par contre, les feuilles et le fruit ont déjà été utilisés de façon traditionnelle pour provoquer les menstruations ainsi que pour leur effet abortif (dosages non spécifiés)².

Effets indésirables

• Toxicité pour le foie. Des troubles du foie ont été rapportés chez des personnes qui avaient bu du jus de noni^{19-21,40}. Mais en 2006, un panel scientifique européen a conclu qu'il est peu probable qu'une consommation normale de jus de noni cause des dommages au foie²². Une étude ultérieure est arrivée aux mêmes conclusions⁴¹. On s'était inquiété de la possible présence de substances dommageables pour le foie et pour l'ADN (anthraquinones) dans le jus de noni, parce que les racines de l'arbre en contiennent. Mais, il n'y a pas d'anthraquinones dans le jus de noni, selon une analyse toxicologique publiée en 2007²³.

Interactions avec le noni

• Diurétiques d'épargne potassique (triamtérène, spironolactone, etc.) Le potassium apporté par le jus de noni, qui en contient autant que les jus d'orange et de tomate, pourrait modifier le taux sanguin de potassium contrôlé par ce type de diurétiques.

• Inhibiteurs de l'enzyme de conversion de l'angiotensine (IECA : énalapril, lisinopril, etc.). Théoriquement, la consommation de jus de noni,

dont la richesse en potassium est comparable à celle des jus d'orange et de tomate, pourrait faire augmenter les taux sanguins de potassium parce que ces médicaments diminuent l'excrétion du potassium.

• Warfarine. En stimulant l'effet détoxiquant du foie, la consommation des fruits pourrait diminuer les effets de la warfarine, un anticoagulant de synthèse. Un seul cas a été rapporté jusqu'à présent²⁴.

L'avis de notre nutritionniste

Les jus de fruits exotiques comme l'açaï, le goji, le mangoustan et le noni sont associés à des vertus santé exceptionnelles par leurs fabricants et leurs distributeurs. Pourtant, pour le moment, aucun essai clinique de bonne qualité confirmant ces allégations n'a été publié.

Le prix élevé de ces jus et l'absence de données cliniques fiables ne justifient pas, à l'heure actuelle, leur ajout à notre alimentation. D'autant plus nous avons déjà accès à une grande variété de petits fruits et de légumes locaux dont plusieurs ont des propriétés bénéfiques cliniquement démontrées et une valeur antioxydante élevée : bleuet, framboise, fraise, brocoli, tomate, oignon, par exemple.

La meilleure fontaine de jouvence se trouve dans nos actions quotidiennes pour prendre soin de notre santé et non dans un seul aliment.

Sur les tablettes

Le jus de noni est fréquemment distribué par des réseaux de vente à paliers multiples. Dans le commerce, le noni est souvent offert sous forme de jus combiné à d'autres jus de fruits comme le raisin et le bleuet à raison de 35 \$ à 60 \$ le litre. À vous de décider si le prix « en vaut la chandelle ».

L'éditorialiste camerounaise Marie-Roger Biloa répond au milliardaire français Vincent Bolloré

« Faut-il abandonner Vincent Bolloré ? »

L'éditorialiste camerounaise Marie-Roger Biloa répond au milliardaire français, qu'elle accuse de s'accommoder de pratiques préjudiciables au développement de l'Afrique.

Tribune. Il aurait mieux fait de se taire. La tribune « Faut-il abandonner l'Afrique ? » signée par Vincent Bolloré dans Le Journal du dimanche (JDD) du 29 avril a été reçue comme une provocation par bien des observateurs subsahariens qui pourraient, du coup, alimenter une série de « rectificatifs » concernant l'image que veut se donner l'homme d'affaires français en Afrique.

À l'origine, l'annonce inattendue de sa garde à vue puis de sa mise en examen par le parquet financier de Nanterre, près de Paris, pour des pratiques imputées à son groupe et jugées répréhensibles par la justice française. Cette séquence aura été précédée d'une longue guérilla judiciaire lancée par un autre homme d'affaires français contre Vincent Bolloré, qu'il accuse de l'avoir spolié en Guinée. On peut se référer avantageusement aux enquêtes minutieuses du Monde publiées sur le sujet.

Outrecuidants hexagonaux

Résumons : un théâtre d'embrouilles franco-françaises, avec des têtes d'affiche bien françaises se déployant sur un territoire réduit au rôle de simple décor, de terrain de jeu – l'Afrique.

Finalement, c'est cette dernière que l'intrigue, servie sous la plume de Vincent Bolloré, transforme en personnage principal ; le continent est prétendument « incompris », mais sournoisement pointé du doigt dans un réquisitoire censé éclairer les outrecuidants hexagonaux, surtout lorsqu'ils se fourvoient à demander des comptes à un conglomérat « bicentenaire » doté d'un « groupe de communication de taille et de réputation mondiales ». En gros, si les réalisations « de bonne foi » de ses sociétés sont sujettes à des suspicions « légitimes », c'est uniquement à cause de la déplorable image du continent africain, « perçu comme dirigé par des équipes

sans foi ni loi » ! On croit rêver.

On connaissait déjà la propension de ce groupe aux innombrables ramifications à se glorifier de sa présence sur un continent qu'il viendrait « aider » et à claironner les sommes apparemment faramineuses investies pour le faire, soit 4 milliards d'euros sur plusieurs décennies. Il convient juste de rapporter ce « sacrifice » au profit (officiel) empoché par le groupe : 2,5 milliards d'euros sur une seule année (2017).

En termes d'emplois créés, l'affichage des « 30 000 familles » qu'il ferait vivre pourrait paradoxalement laisser à désirer, puisque le groupe contrôle, seul ou en association, 37 ports maritimes dans 46 pays, sur un continent dont la quasi-totalité (92 %) de l'export-import transite par la mer. En comparaison, Orange, l'opérateur de téléphonie, qui engrange également un pactole en Afrique, y a créé 20 000 emplois, et G4S, société britannique de services de sécurité, pas moins de 124 000.

Des atours de philanthrope

Le plaidoyer à usage domestique de Vincent Bolloré n'indique pas – comme c'est dommage ! – les avantages fiscaux considérables dont bénéficient ses sociétés et encore moins les accusations récurrentes de sous-investir pour maximiser ses gains. Qui, au Cameroun, n'a pas entendu critiquer la vétusté des équipements ferroviaires de la Camrail, filiale de Bolloré, lors d'un déraillement de train catastrophique à Eseké en 2016 ? Plus d'une centaine de morts et un demi-millier de blessés. Et les dédommagements promis tardent à venir.

« Il n'est pas dans les habitudes de M. Bolloré de mettre du matériel neuf quand il peut mettre du matériel rafistolé », témoigne Jacques Dupuy-Dauby, son ancien associé devenu son meilleur pourfendeur. Il dénonce également ses tarifs « exorbitants », voire « monstrueux », pratiqués

notamment sur la manutention et le transit. Les transitaires de Douala s'en plaignent en vain depuis des années. En attendant, c'est le consommateur de base qui en paie le prix.

« On imagine des chefs d'Etat décidant seuls d'accorder des contrats mirobolants à des financiers peu scrupuleux », écrit encore Vincent Bolloré. Quel aveu ! L'astuce consistant à dénoncer une idée répandue en espérant ainsi l'infirmier, sans doute inspirée par son armée de « communicants », agit cette fois comme une confirmation. Particulièrement révélateur est le terme « financier » pour désigner ceux qui, comme lui-même, se parent si souvent des atours de philanthropes « au service du développement » du continent africain.

Dans les pays où le groupe opère, combien de responsables ou de ministres « récalcitrants » se sont vus éjectés des dossiers concernant Bolloré, voire carrément limogés, simplement parce qu'ils ne voulaient pas cautionner les « raids » ou ce que l'intéressé lui-même a qualifié d'opérations « commando » ? Après, on peut toujours faire mine de s'apitoyer sur cette pauvre Afrique victime de mauvais procès...

« Comment imaginer que des dépenses de communication de quelques centaines de milliers d'euros aient déterminé des investissements de plusieurs centaines de millions d'euros pour des opérations portuaires où l'exigence technique est considérable ? », interroge encore, hypocritement, l'auteur de la tribune, touchant pourtant du doigt une caractéristique constante des rapports Nord-Sud et plus spécifiquement à l'égard de l'Afrique.

Depuis les temps douloureux de sa saignée démographique et minière contre de la pacotille, depuis que ses ressources sont exploitées au profit de tous sauf d'elle-même, il a souvent suffi de gratifier une poignée de dirigeants de babioles dérisoires pour déshériter des nations.

Lorsque, pour couronner le tout, « l'investisseur » sait invoquer « l'amitié » ou « l'amour de l'Afrique » ou apporter une simple photo agrandie de la dernière-née du puissant ministre, ce dernier peut signer des contrats disproportionnés, mettant de l'affectif là où ses interlocuteurs étrangers ne voient que leur profit.

Un style « prédateur »

Il existe désormais bien mieux qu'une photo encadrée : quelques salles de cinéma remplissent la même fonction de colifichets utiles à un groupe qui a investi avec succès l'audiovisuel subsaharien à travers Canal + et s'est lancé dans la production d'images pour son nouveau public. C'est en Afrique que ce bouquet connaît une fulgurante croissance, permettant de remettre à flot sa souche française en perte de vitesse. Est-ce la faute de l'Afrique, « terre de non-gouvernance », si en France la presse est vent debout contre les méthodes brutales de Bolloré, qui a liquidé toute la direction et écœuré des dizaines de journalistes depuis qu'il a repris ce fleuron audiovisuel qui, désormais, bat de l'aile ?

Qu'est-ce que la « mauvaise image » de l'Afrique a à voir dans la perception peu flatteuse, pour dire le moins, que son style « prédateur » dans des opérations franco-françaises a pu créer ? Vincent Bolloré songe à « abandonner l'Afrique » ? Simple question rhétorique : 80 % des bénéfices de son groupe en dépendent.

La question se pose plutôt en sens inverse. L'Afrique peut-elle se passer de la condescendance de Vincent Bolloré, patron richissime que l'on a vu imiter, en le ridiculisant, l'accent d'un petit employé agricole réclamant des gants de protection ? Faut-il se défaire du joug d'un groupe qui fait excessivement pression sur les autorités des pays convoités, mêle des influences politiques aux relents post-coloniaux, empêche la concurrence et, souvent, l'émergence d'opérateurs locaux dans leurs propres pays ?



Vincent Bolloré

Si l'Afrique sent le soufre, c'est bien parce que des Vincent Bolloré viennent s'y affranchir de toutes les règles en vigueur dans le monde « normal » et s'accommodent de pratiques pernicieuses, préjudiciables à un développement réel. Et lorsque la loi les rattrape, ils ont tôt fait de désigner la coupable : l'Afrique !

Le jour où les responsables africains sauront défendre collectivement les intérêts bien compris de leur continent n'est pas encore arrivé. Pour autant, la puissance des grands groupes jetant leur dévolu sur cet « eldorado » devrait leur imposer des devoirs en termes d'éthique et d'équité. Leur avenir en dépendra lorsque les vents auront tourné. Gare aux effets imprévisibles des systèmes de prédation impitoyables sur une jeunesse exaspérée, prête à toutes les rébellions. « Vincent Tout-Puissant », il ne fallait pas commencer !

Source: Le Monde Afrique



Révisé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

PETCHEZI P. D. Fabrice

Comité de Rédaction

PETCHEZI Fabrice
Alain TCHEDRE
Prosper AWIH
Dick MESSAN (Stagiaire)

Correcteur

S. Didier

Infographie

JPB

Adresse

Route du Contournement CEDEAO,
Agôé Dèmakpô, non loin des rails
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 42 83 46
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

Direct Sprint

Tirage

1000 exemplaires



INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT JUSQU'À 100 Mbps DÉJÀ DISPONIBLE AU TOGO

LA FIBRE OPTIQUE CHEZ VOUS DISPONIBLE DANS
LES ZONES SUIVANTES :

- ✓ **AGOÈ,**
- ✓ **BAGUIDA,**
- ✓ **BOULEVARD CIRCULAIRE,**
- ✓ **FOREVER,**
- ✓ **ZONE PORTUAIRE,**
- ✓ **ABLOGAMÉ,**
- ✓ **KODJOVIKOPÉ,**
- ✓ **NYÉKONAKPOÈ,**
- ✓ **RÉSIDENTE DU BÉNIN,**

& DANS LES AUTRES CITÉS.

LES EXTENSIONS SE POURSUIVENT DANS LES AUTRES QUARTIERS DE LOMÉ.

**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE OFFRE FIBRE DANS
TOUTES LES AGENCES DU GROUPE TOGO TELECOM
& BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES EXCEPTIONNELS !!!**

Adopter La Fibre du Groupe TOGO TELECOM, c'est participer au développement du Togo.